



CONSULTATION NÉGOCIATIONS 2009

Consœurs,
Confrères,

Comme vous le savez sûrement déjà, notre convention collective vient à échéance le 31 mars 2010. C'est pourquoi nous désirons savoir quelles sont les demandes qui vous préoccupent, plus particulièrement au niveau des sujets qui seront négociés à la table sectorielle (c'est-à-dire par le comité de négociation du Conseil provincial du soutien scolaire du SCFP). Pour vous aider à comprendre la division des sujets entre la table centrale et les tables sectorielles, nous vous avons fait deux (2) documents que vous trouverez en annexe du présent cahier de consultation. Il suffit de comprendre que les sujets impliquant des montants d'argent importants sont principalement négociés à la table centrale (c'est-à-dire par un comité désigné par la FTQ).

Étant dans un contexte économique difficile, les différentes organisations syndicales (FTQ, CSN et SISF) se sont toutes donné l'orientation de faire des demandes ciblées, c'est-à-dire mettre l'accent sur les priorités majeures pour l'ensemble de nos membres à la table sectorielle. Nous espérons ainsi avoir un règlement rapide de la convention collective, et ce, dans le but d'éviter des périodes de gel salarial ou un décret. Nous croyons également que, ce faisant, nous allons inciter le gouvernement à s'asseoir devant nous le plus rapidement possible puisque nos demandes, si adoptées, seront plus que raisonnables.

Nous compilerons alors vos demandes et procéderons ensuite à l'élaboration du cahier de demandes. Ce projet de cahier de demandes vous sera soumis pour approbation vers le mois d'octobre 2009, notre objectif étant de déposer à la partie patronale notre projet de demandes vers la fin octobre 2009.

En ce sens, vos réponses et commentaires nous seront essentiels pour bien cerner quelles sont vos principales demandes et priorités qui nous serviront à négocier notre prochaine convention collective.

Bonne réflexion !

Sylvain Ladouceur, président du Conseil provincial du soutien scolaire
Louise Fiset, conseillère syndicale et porte-parole de la négociation SCFP soutien scolaire

... VOS PRIORITÉS ...

Pour mener à bien la négociation de la convention collective, le comité de négociation doit savoir quelles sont vos priorités parmi les sujets qui sont négociés à la table sectorielle (voir Annexe II).

Quelles sont vos demandes pour la prochaine négociation ?

Pourquoi ?

1- _____

1- _____

2- _____

2- _____

3- _____

3- _____

4- _____

4- _____

5- _____

5- _____

6- _____

6- _____

Si vous en avez d'autres, continuez au verso.

...VOS PROBLÈMES...

À partir de vos expériences, quels sont les principaux problèmes que vous avez rencontrés dans l'application de votre convention collective ? Quelles seraient les solutions à ceux-ci ?

Afin de vous faciliter la tâche, voici une liste non exhaustive de certains éléments de votre convention collective.

**Pour la personne salariée temporaire
(2-1.01 B)**

Congés spéciaux (5-1.00)

Jours chômés et payés (5-2.00)

Régime d'assurance salaire (5-3.00)
(entre autres, 5-3.38 *Arbitrage médical*)

**Régime d'assurance maladie de base
(contribution de l'employeur) (5-3.00)**

Vacances (5-6.00)

**Formation et perfectionnement
(5-7.00)**

Congés sans traitement (5-10.00)

Mouvement de personnel (7-0.00)

**Remplacement d'un poste
temporairement dépourvu
de son titulaire (chapitre 7)**

Sécurité d'emploi (7-3.00)

Travail à forfait (7-5.00) (sous-traitance)

Semaine et heures de travail (8-2.00)

Heures supplémentaires (8-3.00)

Santé sécurité (8-5.00)

Changements technologiques (8-7.00)

Autres problèmes

Autres sujets

Droits parentaux et avantages sociaux dans le contexte de la conciliation travail-famille-études

Est-ce que vous rencontrez des problèmes à faire reconnaître vos responsabilités familiales ?

Pénurie de main-d'œuvre

Y a-t-il pénurie de main-d'œuvre dans votre milieu de travail ?

(**Note** : Prière de bien vouloir répondre à la présente question en fonction de votre titre d'emploi.)

Qu'est-ce qui cause cette pénurie ?

Violence en milieu de travail

Quelles problématiques rencontrez-vous dans votre milieu de travail par rapport à la violence ? Quelles solutions voudriez-vous voir apparaître dans votre convention collective ?

...Mobilisation et appui à la négociation...

Dans le contexte d'un front commun et considérant notre objectif d'en arriver rapidement à une signature de notre convention collective pour le 1^{er} avril 2010, il devient primordial que chaque membre se questionne sur l'implication réelle qu'il entend mettre au support à la négociation.

À titre d'implication, jusqu'où êtes-vous prêt à vous investir ?

- ◆ Port de macarons _____
- ◆ Port de T-shirts : _____
- ◆ Participation active aux assemblées générales _____
- ◆ Manifestations _____
- ◆ Grève légale _____
- ◆ Actions politiques (lettres aux députés, signature de pétitions, etc.) _____
- ◆ Autres _____
- ◆ Aucune implication _____

➤ Pourquoi ?

...Message au comité de négociation...

Si vous avez tout autre commentaire à adresser à votre comité de négociation, exprimez-vous !

...IDENTIFICATION...

Votre nom (facultatif) : _____

Nom de l'établissement : _____ N° section locale : _____

Titre d'emploi : _____

Statut d'emploi : _____

Nombre d'années de service : (nombre d'années depuis votre embauche à l'établissement) _____

Nombre d'années d'ancienneté : _____

Sexe : M F Âge : _____

Êtes-vous responsable de famille monoparentale ? OUI NON

Avez-vous des enfants de moins de 18 ans? OUI Combien ? _____ NON

ANNEXE I

SUJETS DEVANT ÊTRE NÉGOCIÉS À LA TABLE CENTRALE

Annexe A	Taux et échelles de traitement horaire (salaire) et les primes (article 6-5.00)
Annexe K	Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)
Annexe L	Retraite progressive
Article 5-4.00	Droits parentaux
Article 6-6.00	Disparités régionales
Article 11-8.00	Entrée en vigueur de la convention collective

ANNEXE II

SUJETS DEVANT ÊTRE NÉGOCIÉS AUX TABLES SECTORIELLES

Chapitre 1-2.00	Définitions
Chapitre 2-0.00	Champ d'application et liste de priorité d'emploi Inclut, entre autres, les droits des personnes salariées remplaçantes ou occasionnelles.
Chapitre 3-0.00	Prérogatives syndicales
Chapitre 4-0.00	Comité des relations du travail et comités relatifs à la Loi sur l'instruction publique
Chapitre 5-0.00	Sécurité sociale Sauf <i>Droits parentaux</i> (article 5-4.00) Inclut, entre autres, les congés spéciaux, les jours chômés et payés, les régimes d'assurance vie, maladie et salaire, les vacances, formation et perfectionnement, responsabilité civile, accidents du travail et maladies professionnelles, congé sans traitement et congé sabbatique à traitement différé.
Chapitre 6-0.00	Rémunération Sauf les primes (article 6-5.00) et <i>Disparités régionales</i> (6-6.00) Inclut les règles de classement, détermination d'échelon, traitement, frais de voyage et de déplacement, location et prêt de salles ou de locaux, versement de la paie.
Chapitre 7-0.00	Mouvement de personnel Section I : Dispositions générales Section II : Secteur général Section III : Secteur de l'adaptation scolaire Section IV : Secteur services de garde

Inclut, entre autres, les remplacements, les mouvements de personnel, les abolitions de poste, la priorité d'emploi, l'ajout d'heures, la planification et la préparation de réunions, la mise à pied temporaire, la sécurité d'emploi.

Chapitre 8-0.00 Conditions de travail

Inclut l'ancienneté, semaine et heures de travail, heures supplémentaires, mesures disciplinaires, santé et sécurité, vêtements et uniformes, changements technologiques, changement de logiciel.

Chapitre 9-0.00 Règlement des griefs et arbitrage

Chapitre 10-0.00 Dispositions particulières concernant certaines personnes salariées incluant les personnes salariées qui travaillent dans le cadre des sessions de cours d'éducation des adultes ou de formation professionnelle, surveillants d'élèves et personnes salariées de cafétéria travaillant quinze heures ou moins

Chapitre 11-0.00 Dispositions diverses
Sauf 11-8.00 *Entrée en vigueur de la convention*